ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1978

4me Circonscription des Yvelines

Rassemblement Pour la République

pour l'UNION de la MAJORITÉ

choisissez

- ***le dynamisme***
- ***la compétence***
- ***la liberté***
- ***le progrès***



MARC LAURIOL

Député sortant
Vice-Président de la Commission des Lois
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Maire de Davron



Robert BRAME

Conseiller Général
Conseiller Régional d'Ile-de-France
Maire de Noisy-le-Roi
Suppléant

Candidat de toutes les femmes
et de tous les hommes
de bonne volonté.

Face aux socialo-communistes,

votez LAURIOL

A la veille du choix, capital pour la France, que vous allez faire de votre député, il est normal que le député sortant résume le bilan de son action durant cinq ans. Plus que les classiques promesses, **l'action passée garantit celle qui, demain, devra être accomplie.** Cette action se situe au double plan national et local.

PLAN NATIONAL

Au Parlement, Vice-Président de la Commission des Lois, j'ai participé à la plupart des débats, déposé de nombreux amendements aux textes législatifs, rapporté et fait voter des projets et propositions comme la loi sur les garanties accrues accordées aux contribuables, la sous-traitance, les sondages, la protection de la langue française, le développement de l'actionnariat dans les entreprises, etc. Ces travaux sont trop nombreux pour que je puisse les énumérer ici. Je vous en ai rendu compte tous les trois mois dans mes **17 compte-rendus écrits de mandat.**

De cette action, le classement des Députés, publié par l'hebdomadaire « Le Point » du 2-1-78, s'est fait l'écho.
Les lignes directrices en sont d'abord le **rejet du programme commun ou du programme socialiste** publié au début de janvier 1978 qui comporte, on l'ignore trop, la nationalisation irrévocable des sols, du crédit (même à la consommation), l'élection des cadres et le contrôle de leurs rémunérations par les travailleurs, le monopole absolu de l'emploi au profit de l'Agence Nationale, la bureaucratie administrative maitresse de la vie quotidienne des Français, etc.

Rappelant les progrès sans précédent accomplis en vingt ans par la Ve République (doublement du niveau de vie, accession de la France au rang de 4e puissance industrielle, Institutions enfin stables et efficaces, etc.), la Majorité et tout spécialement le R.P.R. entendent développer le large **accès à la propriété**, la **participation** à tous les échelons, en commençant par l'entrée des **cadres** dans les conseils de surveillance, la **libre entreprise** et la libération des **Petites et Moyennes Entreprises** des charges excessives qui les entravent, la **liberté des prix,** la relance des **investissements,** la renaissance de la **politique contractuelle, l'épargne mobilière** qu'il est grand temps de promouvoir, la **refonte fiscale** et le réaménagement impératif des rapports entre l'**Administration** et les administrés. Aux électeurs de choisir en sachant bien, comme l'a dit Monsieur le Président de la République, que le programme qu'ils auront choisi sera **appliqué.**

PLAN LOCAL

Dans le cadre de la 4e circonscription, j'ai fait, en cinq ans, près de 50 000 interventions de portées diverses. Un très grand nombre d'entre elles a été accompli en **participation étroite** avec les municipalités, les associations, les citoyens intéressés, que j'ai accompagnés en de multiples démarches.

J'ai obtenu du Premier Ministre la création du **Lycée de MARLY** (lettre ministérielle du 17-6-75), l'avance d'un an du secteur Nord-Est de l'**échangeur de Rocquencourt,** le commencement en décembre 1977 du percement du **tunnel de la Grille Royale** à Marly-Louveciennes (lettre du Premier Ministre du 15-9-77). Ces deux derniers ouvrages représentent 2 milliards d'anciens francs sur les crédits de 1977.

Par une action constante auprès du Gouvernement et en liaison étroite avec la Municipalité du Chesnay, j'ai pu obtenir que l'**hôpital du Chesnay** soit ramené à des proportions plus raisonnables et mieux insérées dans un site à protéger. Par les lettres qu'elle m'a adressées les 10-7 et 20-10-75, Madame le Ministre de la Santé a décidé que le nombre de lits serait ramené à 580, nombre plus conforme aux normes hospitalières actuelles (contre 1 200 encore prévus en 1973), que la hauteur serait abaissée de 34 à 28 m et qu'un vaste espace vert serait ménagé, ouvert en tout ou en partie au public.

En fin décembre 1974, le Premier Ministre, Monsieur Jacques CHIRAC, à ma demande, a décidé de maintenir **la Chapelle Royale** du Château de Versailles à l'exercice dominical du culte.

Dans mes compte-rendus écrits et trimestriels de mandat, j'ai informé les habitants de la 4e circonscription de mon action constante et de celle de Robert BRAME pour améliorer leur cadre de vie par des décisions concrètes : **déviation de la Nationale 307 à** Bailly-Noisy,(1) **déviations du CD 98 à Villepreux et Saint-Nom-La-Bretèche, du CD 30 à Feucherolles,** réouverture aux voyageurs de la **ligne S.N.C.F. de grande ceinture** Noisy-Montparnasse, **aérodrome de Chavenay,** ouverture du **Lycée de Plaisir-Les Clayes-sous-Bois,** inscription du **C.E.S. de Feucherolles** parmi les six premiers projets retenus dans le département, etc.

Je me suis tenu constamment à la disposition des habitants, sans distinction, pour les informer, recueillir leurs doléances, leur permettre de me contrôler. J'ai également participé à toutes les manifestations auxquelles j'ai été invité dans la circonscription.

Ainsi, à mon sens, doit se comporter un mandataire à l'égard de ses mandants.

Si leur confiance m'est renouvelée, ils peuvent être assurés de la fidélité de mon dévouement.

Marc LAURIOL.

(1) début des travaux prévu pour l'année 1978.

IMP. DE MARLY - LE - ROI - 78160